Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 036-213601594-20261019-20261082-DE

Département de l'Indre **Délibération du Conseil**
Municipal
Commune du Poinçonnet **Séance du 19 octobre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf octobre, à 18h30, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué le treize octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1er Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie – BARON Bernard – BONESME Elodie – BOSSUT Martine – CAGNATO Frédéric – DARDANT-LORILLOUX Gaëlle – DELALANDE Elisabeth – DESAIX Ludovic – DUPRÉ-SÉGOT Danielle – FORT Jean-Michel – FOUCHET Mathilde – FOURÉ Eric – GORGEON Célia – GRABOWSKI François – MICHAUD Laurent – PALLEAU Bruno – PHILIPPON Emilie – QUESADA Jean-François – RENÉ Adrien – RIPART Christine – THOMAS Vincent – THOONSEN Fanny – TRISTANT Patrick – VARVOU Nathalie – VIRARD Christian – VIGNAU Olivier

Absents avec pouvoirs : AUGER Frédéric (procuration à VIGNAU Olivier) – CHAUVAT Mayline (procuration à DUPRÉ-SÉGOT Danielle) – DUPEYRON Marie-Christine (procuration à VIRARD Christian)

Secrétaire de Séance : VARVOU Nathalie

Présents : 26 **Pour : 29**
Absent : 0 **Contre : 0**
Pouvoirs : 3 **Abstention : 0**

N°2026-10-82 CULTURE – FONCTIONNEMENT : Modification du règlement intérieur du Mosaic (bibliothèque-ludothèque)

Rapporteur : Mme Mathilde FOUCHET, Adjointe à la communication – numérique – culture

L'espace Mosaic du Poinçonnet dispose d'une bibliothèque municipale et d'une ludothèque pour contribuer aux loisirs, à la culture, à l'information et à la documentation des habitants de notre commune.

Vu la délibération n°2024-09-56 portant adoption d'un nouveau règlement intérieur de l'espace Mosaïc du 26 septembre 2024 et abrogeant les délibérations des 22 mars 2013 et 2 juin 2022 ;

Vu l'avis favorable du CST en date du 7 octobre 2026

Considérant l'analyse de fréquentation de la bibliothèque suite aux demandes des usagers d'ouvrir la bibliothèque sur une amplitude plus large en semaine et que les fréquentations sont moins nombreuses le samedi après-midi ;

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 036-213601594-20261019-20261082-DE

Il convient de modifier les horaires d'ouverture par modification du règlement actuel comme suit :

mardi, jeudi, vendredi : 16 h-18 h ;
mercredi : 9 h 30-13 h / 14 h-19 h ;
samedi : 10 h-13 h.

Les horaires de l'agent de bibliothèque seront également modifiés :
mardi et jeudi : 9 h-12 h/13 h 30-18 h ;
mercredi : 9 h-13 h/14 h-19 h ;
vendredi : 9 h-12h/14 h-18 h ;
samedi : 9 h-13 h.

Ces horaires seront effectifs à compter du 3 novembre prochain.

Il vous est proposé d'approuver ce nouveau règlement (ci-annexé) abrogeant l'ancien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** le nouveau règlement ci-annexé, abrogeant l'ancien ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Le Secrétaire de séance

Nathalie VARVOU

Le Maire,

Mairie LE POINCONNET (Indre)

Danielle DUPRÉ-SÉGOT